

A Bastia, le 23 décembre 2020

Lettre ouverte à la DAP et à la DISP de Marseille sur la situation du SPIP de Haute Corse

La CGT IP dénonce depuis 2 ans et demi, auprès de la DISP comme de la DAP, l'impact sur les personnels des actes malveillants, comme de la volonté d'opposer les agents et la gestion à la petite semaine des antennes de Bastia et Borgo par leur cadre de proximité. La cause est identifiée de toutes et tous, le constat partagé, des engagements pris mais rien n'y fait et surtout, rien ne change. Pire, le sentiment d'impunité du cadre, qui se joue des personnels comme de ses supérieurs hiérarchiques depuis deux ans.

Si la CGT IP ne nie pas d'avoir toujours reçu une écoute de la direction départementale ou interrégionale, elle s'est elle aussi efforcée, dans un souci de favoriser des échanges constructifs, de limiter ses expressions et ainsi respecter les prérogatives de gestion des cadres par les différents échelons hiérarchiques qu'ils se situent au niveau de la DISP ou de la DAP.

Après plus de deux ans d'alertes et de dialogue, la CGT constate aujourd'hui l'absence de réelle volonté et velléité d'imposer les choses. Nous ne pouvons que regretter que cet immobilisme destructeur emporte des conséquences tant sur le plan de la souffrance endurée par des agents quotidiennement mobilisés que dans l'intérêt d'un service public sérieux et efficient. L'image renvoyée est désastreuse pour toutes et tous, tant en interne qu'auprès des partenaires institutionnels ou associatifs. Il devient aujourd'hui urgent que l'Administration prenne enfin ses responsabilités et que les engagements deviennent des actes.

Éléments contextuels

La CGT IP dénonce depuis juillet 2018 des agissements émanant d'un cadre qui peuvent, au vu du code de déontologie du service pénitentiaire, et de la loi du 13 juillet 1983, être caractérisés de fautes disciplinaires : remarques inappropriées, instauration d'un climat délétère, investigations sur la vie privée des agents, projets pour les usagers du service public pénitentiaire mis en échec, atteinte au secret, heurts avec des agents ou supérieurs, menaces...la liste est longue et non exhaustive.

Depuis, trois Directeurs Interrégionaux se sont succédés. Tous partagent le constat de carences importantes de ce cadre . Tous se sont engagés à imposer une mobilité à ce cadre. Pourtant, celui-ci est toujours bel et bien en poste. Seul son déplacement de Borgo à Bastia a été acté. Seul effet notable : l'antenne de Borgo a pu retrouver de la sérénité quand l'antenne de Bastia se retrouvait confrontée aux mêmes effets.

Le cadre s'est trouvé sommé de demander une mutation. Il l'a acté et pour symbole de son sentiment d'impunité, a demandé une promotion sur le même lieu.

La DISP et la DAP en ont-elles tiré les leçons d'une mobilité sur l'autre ? Rien. Chaque campagne de mobilité rencontre depuis lors les mêmes écueils.

Par ce sentiment d'impunité et le laxisme à son endroit, le cadre continue son œuvre de désorganisation et déstructuration du service. Tout cela participe à user les agents les exposer toujours plus à d'importants Risques Psycho Sociaux, dégrader davantage les relations inter-personnels et plus encore, à dégrader la qualité de prise en charge des usagers et porter atteinte à l'image du service auprès des partenaires extérieurs, qu'ils soient institutionnels ou associatifs.

La situation est aujourd'hui dans l'impasse. Faute d'agir, ce sont les personnels et les usagers qui vont en subir irrémédiablement les conséquences. Combien de temps encore ? Leur investissement n'a de limite que la préservation de leur santé.

Il est temps que la DISP comme la DAP prennent la mesure de cette situation explosive et prennent enfin les mesures qui s'imposent. La tolérance envers les cadres est une chose, la protection aveugle en est une autre.

Il est de la responsabilité pénale des uns et des autres de protéger la santé psychique des agents. Il est de la responsabilité des uns et des autres de veiller à maintenir l'image du service public. Les agents l'appliquent. A la DISP et la DAP de s'y pencher enfin...

Nous exigeons que la DISP et la DAP tiennent leurs engagements et imposent enfin leur autorité au cadre. C'est à cette seule condition que le SPIP de Haute-Corse pourra retrouver une sérénité et faire cesser les dysfonctionnements qui entravent sa qualité et son image.

Le bureau local de la CGT SPIP de Haute-Corse